Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9656**

Intitulé

Technicien d'intervention télécom

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Logic	PDG

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

255s Bobinage, cablâge et assemblage de circuits et d ensembles électriques-électroniques ; Installation et pose de circuits et ensembles électriques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Technicien d'Intervention Télécom assure la construction (installation) et/ou la maintenance des infrastructures et des réseaux de télécommunication, filaires et/ou mobiles.

Intervenant auprès des clients abonnés des opérateurs télécoms et/ou sur leurs infrastructures à partir d'un dossier comprenant particulièrement un ou plusieurs ordres de travaux, et en application des directives et consignes de son hiérarchique, il est autonome et responsable.

Il construit/maintient les liaisons des infrastructures et des réseaux de télécommunication, filaires et/ou mobiles, en mettant en œuvre des câbles cuivre (analogique et/ou RNIS) ou coaxiaux ou de la fibre optique.

Seul ou en équipe (binôme principalement), il intervient sur l'ensemble du réseau structurant (depuis le central téléphonique ou équivalent, jusqu'au dernier point de coupure réseau (infrastructure ou client abonné) d'un ou de plusieurs opérateurs et réalise le raccordement aérien (poteaux ou façades), souterrain et/ou en immeuble des infrastructures et/ou des clients abonnés aux réseaux de télécommunication.

Son espace de travail est varié : en clientèle abonné, sur les infrastructures réseaux sur une échelle (répartiteurs d'entrée, poteaux, façades...) ou sur une plate-forme élévatrice mobile de personnel – PEMP, en chambres (souterrain), en tranchées...

Rigoureux et précis, il utilise des équipements de tests et mesures spécifiques et coûteux pour qualifier ses interventions.

Les déplacements sont fréquents et le travail implique parfois des horaires adaptés.

La certification repose sur cinq (5) activités :

Bloc 1 : Préparation de l'intervention,

Bloc 2 : Réalisation de l'intervention,

Bloc 3 : Gestion de l'intervention,

Bloc 4 : Finalisation et suivi de l'intervention,

Bloc 5 : Gestion de l'approche client, de la sécurité individuelle et collective, de l'environnement de l'intervention.

Le (la) titulaire est capable de :

-Réseaux mobiles et filaires

T1. Appréhender l'intervention à réaliser

T2. Vérifier la disponibilité des moyens

T3. Planifier l'intervention

T4. Renseigner le dossier d'intervention

-Réseaux filaires uniquement

T5. Construire ou maintenir des équipements et des liaisons au sein des différentes infrastructures télécoms

T6. Construire ou maintenir des équipements ou des liaisons chez le client

-Réseaux Mobiles uniquement

T7. Construire ou maintenir des équipements et des liaisons au sein des différentes infrastructures télécoms

-Réseaux mobiles et filaires

T8. Gérer le temps d'intervention

T9. Organiser les tâches de ses renforts/co-équipiers

T10. Réaliser le bilan des tests et mesures

T11. Clôturer le dossier de l'intervention

T12. Adapter son attitude et son comportement à la relation commerciale

T13. Mettre en œuvre des mesures de sécurité

T14. Adopter un comportement développement durable

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les fonctions s'exercent dans des entreprises de tailles variables, de l'artisan à la grande entreprise, en passant par la TPE et la PME, exerçant des travaux réseaux ou de ligne dans le secteur d'activité des télécoms.

Technicien d'Intervention Télécom, Technicien Télécom, Technicien 3.0, Monteur Raccordeur Télécom, Monteur Câbleur Télécom, Raccordeur d'abonnés, Technicien Réseau.

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1307 : Installation et maintenance télécoms et courants faibles

Réglementation d'activités :

Habilitation Electrique, Habilitation aux travaux en hauteur et CACES PEMP (1B, voire 3B), AIPR.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Titre de Technicien d'Intervention Télécom 2 composantes : Réseaux Filaires et Réseaux Mobiles.

La certification est composée de 5 blocs de compétence et de 14 capacités attestées. Chaque bloc de compétences fait l'objet d'une attestation de capacités acquises. L'ensemble des attestations permet l'accès à la certification.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 9656 - Finalisation et suivi de l'intervention	**Capacités attestées :** -Réseaux Mobiles et Filaires T10. Réaliser le bilan des tests et mesures T11. Clôturer le dossier de l'intervention **Modalités d'évaluation et de certification:** Evaluations sous forme de situations professionnelles reconstituées ou des études de cas à partir de supports appropriés. Soutenance orale d'un dossier de travaux devant un jury de professionnels.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 9656 - Gestion de l'approche client, de la sécurité individuelle et collective, de l'environnement de l'intervention	**Capacités attestées** : -Réseaux Mobiles et Filaires T12. Adapter son attitude et son comportement à la relation commerciale T13. Mettre en œuvre des mesures de sécurité T14. Adopter un comportement développement durable **Modalités d'évaluation et de certification:** Evaluations sous forme de situations professionnelles reconstituées ou des études de cas à partir de supports appropriés. Soutenance orale d'un dossier de travaux devant un jury de professionnels.
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 9656 - Préparation de l'intervention	**Capacités attestées :** -Réseaux Mobiles et Filaires T1. Appréhender l'intervention à réaliser T2. Vérifier la disponibilité des moyens T3. Planifier l'intervention T4. Renseigner le dossier d'intervention **Modalités d'évaluation et de certification:** Evaluations sous forme de mises en situations professionnelles reconstituées ou d'études de cas à partir de supports appropriés. Soutenance orale d'un dossier de travaux devant un jury de professionnels.
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 9656 - Gestion de l'intervention	**Capacités attestées :** -Réseaux Mobiles et Filaires T8. Gestion du temps d'intervention T9. Organisation des tâches de ses renforts/co-équipiers **Modalités d'évaluation et de certification :** Evaluations sous forme de situations professionnelles reconstituées à partir de supports appropriés. Soutenance orale d'un dossier de travaux devant un jury de professionnels.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 9656 - Réalisation de l'intervention	**Capacités attestées :** -Réseaux Filaires uniquement T5. Construire ou maintenir des équipements et des liaisons au sein des différentes infrastructures télécoms T6. Construire ou maintenir des équipements ou des liaisons chez le client -Réseaux Mobiles uniquement T7. Construire ou maintenir des équipements et des liaisons au sein des différentes infrastructures télécoms **Modalités d'évaluation et de certification:** Evaluations à partir d'études de cas, de situations professionnelles reconstituées et de supports appropriés (maquettes). Soutenance orale d'un dossier de travaux devant un jury de professionnels.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Le jury, présidé, par un professionnel du domaine d'activité, est composé à parité : - de formateurs de l'organisme et/ou tuteurs de l'entreprise ; - de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal).
En contrat de professionnalisation	X		Le jury, présidé, par un professionnel du domaine d'activité, est composé à parité : - de formateurs de l'organisme et/ou tuteurs de l'entreprise ; - de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal).
Par candidature individuelle	X		Le jury, présidé, par un professionnel du domaine d'activité, est composé à parité : - de formateurs de l'organisme et/ou tuteurs de l'entreprise ; - de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal).
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X		Le jury, présidé, par un professionnel du domaine d'activité, est composé à parité : - de formateurs de l'organisme et/ou tuteurs de l'entreprise ; - de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal).

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 mars 2010 publié au Journal Officiel du 10 avril 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications

professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Technicien d'intervention télécom" avec effet au 10 avril 2010, jusqu'au 10 avril 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 31 janvier 2018 publié au Journal Officiel du 8 février 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Technicien d'intervention télécom" avec effet au 07 août 2017, jusqu'au 8 février 2020.

Arrêté du 2 juillet 2012 publié au Journal Officiel du 7 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Technicien d'intervention télécom" avec effet au 10 avril 2012 jusqu'au 7 août 2017.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Nombre de certifiés par année : 30 (en moyenne).

http://www.cabinet-logic.com

Autres sources d'information :

contact@cabinet-logic.com

ou

contact@academie-des-telecoms.com

Site Internet de l’autorité délivrant la certification

Lieu(x) de certification :

Logic : Auvergne Rhône-Alpes - Loire (42) [Saint Etienne]

LOGIC
47-49 Rue Gutenberg
42100 SAINT ETIENNE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

LOGIC - 47-49 Rue Gutenberg - 42100 Saint Etienne
Tél : 04 77 57 63 21
Fax : 04 77 57 36 98

Historique de la certification :